

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la sixième réunion régulière de l'an 2011 du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets, tenue le 17 novembre 2011 à 19 h, au Domaine de Maizerets, 2000, boulevard Montmorency.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M ^{me}	Nicole Dufresne	Présidente
M ^{me}	France Brunelle	Trésorière
M ^{me}	Francesca Désilets	Secrétaire
M.	Roberto Giguère	Administrateur
M.	Yvan Ouellet	Administrateur
M.	Marcel Paré	Administrateur
M.	Claude Pouliot	Administrateur

IL Y A QUORUM.

Membre sans droit de vote

M ^{me}	Ginette Picard-Lavoie (en partie)	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
-----------------	-----------------------------------	--------------------------------------------------------

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

M ^{me}	Sandra Guilbert	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux (2) citoyens ont assisté à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

01. Lecture et adoption de l'ordre du jour
02. Demande d'opinion et assemblée publique de consultation
Modification de zonage portant sur la création d'une nouvelle zone permettant la construction éventuelle d'un édifice à bureaux de plus de 4 étages sur le site de l'ancien Canadian Tire du boulevard Sainte-Anne
03. Adoption et suivi des procès-verbaux des rencontres du 8 juin 2011, 8 septembre 2011, 21 septembre 2011 et du 28 septembre 2011
04. Période d'information de la conseillère municipale
05. Période de questions et commentaires des citoyens
06. Comités du conseil
 - 6.1 Méga-Recyclage
 - 6.2 Les galeries vertes
 - 6.3 Circulation lourde sur Henri-Bourassa
 - 6.4 Zone industrielle de la Canardière
 - 6.5 L'identité visuelle
 - 6.6 Comité immigrant
07. Représentations du conseil
 - 7.1 Comité vigilance de l'incinérateur
 - 7.2 ATI Limoilou : ateliers immigrant, logements éducation
 - 7.3 TCCQ et Table des présidents des conseils de quartier du Littoral
08. Fonctionnement du conseil de quartier
 - 8.1 Trésorerie
 - 8.2 Correspondance
 - 8.3 Mode de fonctionnement
09. Divers
10. Levée de l'assemblée

11-06-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Nicole Dufresne souhaite la bienvenue aux personnes qui sont dans la salle et présente M^{me} Sandra Guilbert, urbaniste ainsi que M. André Martel, conseiller en consultations publiques.

Elle dit qu'il faut nommer un ou une secrétaire d'assemblée. Personne ne voulant accepter de remplir cette tâche, M^{me} Nicole Dufresne accepte de prendre les notes en plus de présider pour cette fois seulement.

L'ordre du jour est modifié de la façon suivante :

Le point 03 est remplacé par :
Postes vacants.

Le point 04 devient :
Engagement d'un ou d'une secrétaire de rédaction.

Les points 04 et 05 deviennent les points 05 et 06.

Le point 07 devient :
Demande de subventions au conseil d'arrondissement.

Au point 09 : représentation du conseil, on ajoute 9.4 : Comité des grands évènements.

Au point 11, Divers, on ajoute : Inauguration du Parc-école des Jeunes-du-Monde.

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Ouellet DÛMENT APPUYÉE par M^{me} France Brunelle, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Adopté.

11-06-02 DEMANDE D'OPINION

M^{me} Sandra Guilbert explique le dossier qui vise à modifier le zonage sur du site de l'ancien Canadian Tire localisé à l'intersection de l'avenue D'Estimauville et du boulevard Sainte-Anne afin de permettre la construction d'un édifice de plus de quatre étages afin de recevoir éventuellement d'autres employés fédéraux.

Le Gouvernement fédéral désire se doter d'un deuxième bâtiment dans la Ville de Québec. Cette modification de zonage permettrait la construction d'un tel édifice.

Pour l'ensemble des commentaires et des questionnements, lire le rapport de consultation publique joint à ce présent procès-verbal.

RÉSOLUTION 11-CA-27

Concernant la décision du conseil de quartier dans le dossier de modification de zonage sur le site de l'ancien Canadian Tire

À la majorité, il est recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification (R.C.A.1V.Q. 87) intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la création d'une nouvelle zone, 18432Cd, à même la zone 18404Cd – R.C.A.1V.Q. 87.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

11-06-03 POSTES VACANTS

À la suite de la démission de M^{me} Danielle Element et de M. Patrick Pepin, deux postes sont vacants au conseil d'administration. M. André Martel explique aux membres du conseil d'administration qu'il y a deux façons de combler des postes vacants en cours de mandat : l'élection ou la cooptation. Dans ce cas-ci, l'élection ne peut s'appliquer puisqu'il reste moins de six mois au mandat. La cooptation est encore possible jusqu'à la fin décembre. Pour préserver le quorum, les membres décident de coopter deux personnes pour combler les postes vacants, celui de résidente et celui de représentant commercial.

RÉSOLUTION 11-CA-28

concernant la cooptation de deux personnes pour combler les postes vacants.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Francesca Désilets DÛMENT APPUYÉE par M^{me} France Brunelle, IL EST RÉSOLU de coopter deux personnes pour combler les deux postes vacants, celui de résidente et celui de représentant commercial. Adopté.

11-06-04 ENGAGEMENT D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

La secrétaire du conseil, M^{me} Francesca Désilets doit voyager souvent pour son travail et n'a plus le temps de rédiger le procès-verbal. M. André Martel mentionne que dans la plupart des conseils de quartier sous sa responsabilité, les membres du conseil d'administration engagent une personne contractuelle pour prendre les notes lors de la réunion et rédiger le procès-verbal. Cette personne

est payée 75 \$ par réunion sur présentation d'une facture. Une résolution doit être prise à chaque réunion pour le paiement de la facture.

Le budget de fonctionnement des conseils qui engagent un ou secrétaire de rédaction est de 1 500 \$ plutôt que de 1 000 \$ par année pour les aider à payer cette ressource.

Les membres du conseil d'administration décident d'engager un ou une secrétaire de rédaction.

RÉSOLUTION 11-CA-29
concernant l'engagement d'un ou d'une secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M Marcel Paré DUMENT APPUYÉE par M^{me} Nicole Dufresne, IL EST RÉSOLU de procéder à l'engagement d'un ou d'une secrétaire de rédaction pour prendre les notes lors des réunions et rédiger le procès-verbal Cette personne sera payée 75 \$ par réunion sur présentation d'une facture. Adopté

11-06-05 PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Ginette Picard-Lavoie mentionne que :

Projets de construction de condos

- 32 condos sont à venir au coin du boulevard Henri-Bourassa et 24^e Rue. Le terrain a été décontaminé du côté sud de la voie ferrée.
- Étude pour l'approbation d'une demande de permis pour 70 logements au coin de l'avenue Champfleury et de la 25^e Rue (site de l'ancienne église St-Pie-X).
- Projet d'édifices de trois étages derrière la chapelle du Mont-Thabor. Il y aura un condo modèle dans la chapelle du Mont-Thabor.
- Le garage Mécanique germanique est vendu et un projet immobilier y est prévu. Un autre projet de quatorze logements au coin de la rue Émérillon et de la 18^e Rue.

Projet de placette

L'ancien arrondissement de Limoilou avait un projet de placette sur la rue Mgr-Gosselin près de la rue Geneviève-Lamarre. À cet endroit, il y

a une entrée qui arrive de Beauport près d'un nouveau développement. Le projet était évalué à 80 000 \$ plus 20 000 \$ pour une œuvre d'art. Le projet n'a pu se faire. L'argent économisé reviendra au conseil de quartier.

11-06-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Les citoyens présents n'avaient pas de questions mais des membres du conseil d'administration ont posé les questions suivantes :

- Le projet de condos sur la rue de la Trinité au coin de l'avenue de Vitré est-il approuvé par la commission d'urbanisme ?
- Une citoyenne a demandé à un membre du conseil d'administration s'il était possible d'avoir les rapports d'accidents suivants : Mont-Thabor / 22^e Rue; rue Bergemont / Émérillon, Émérillon / 22^e Rue.
- Que renferment les réservoirs noirs sur la rue Montmorency ? Certaines personnes pensent qu'ils contiennent de l'essence d'avion.

Les membres du conseil d'administration aimeraient que l'urbaniste responsable du Plan directeur de quartier vienne les rencontrer le plus tôt possible pour faire le point sur son état d'avancement.

11-06-07 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

M. Yvan Ouellet présente un projet de demande pour utiliser de l'argent du pouvoir d'initiative pour engager une personne comme chargé(e) de projet pour réaliser une partie du plan d'action du conseil d'administration du conseil de quartier. Si le projet est accepté, la période d'engagement serait du 1er janvier 2012 au 15 septembre 2012.

Le travail principal du chargé de projets serait principalement de colliger de l'information pour les membres du conseil de quartier, notamment en :

- documentant les dossiers du plan d'action
- trouvant les autres informations nécessaires à sa réalisation;
- tenant les membres concernés du Conseil de quartier informés du déroulement du projet, notamment en assistant aux assemblées du CQM.

M. André Martel dit que normalement l'argent du pouvoir d'initiative est utilisé pour des projets précis.

Des membres du conseil d'administration mentionnent les commentaires suivants :

- Faire plutôt des projets particuliers qu'un projet global;
- Partager le projet pour utiliser des ressources variées;
- Éviter d'avoir un trop gros projet qui risque d'être compliqué et de s'étirer dans le temps;
- Ne pas utiliser tout l'argent du pouvoir d'initiative pour ce projet, ce qui bloquerait d'autres projets qui pourraient arriver dans l'année;
- Travailler par cibles.

À la suite de la discussion, une résolution a été prise.

RÉSOLUTION 11-CA-30
concernant l'engagement d'une personne-ressource comme consultant pour le conseil de quartier

CONSIDÉRANT QUE certains des dossiers du plan d'action sont lourds et demandent par ailleurs une aide technique importante;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CA du quartier Maizerets ne peuvent pas souvent agir durant les heures ouvrables;

CONSIDÉRANT le pouvoir d'initiative du conseil de quartier;

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Ouellet DUMENT APPUYÉE PAR M. Claude Pouliot IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de transmettre à l'Arrondissement de la Cité-Limoilou une demande de financement de 4 500 \$ qui servira à l'engagement d'une personne-ressource comme consultant pour aider le Conseil dans la réalisation de son plan d'action.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Le vote a été demandé et le résultat a été de 4 pour, 3 contre.

11-06-08 COMITÉS DU CONSEIL

8.1 Méga-recyclage

Il n'y a pas de développement dans ce dossier.

8.2 Les galeries vertes

Mesdames France Brunelle et Nicole Dufresne ont rencontré aux Galeries de la Canardière M^{me} Pascale Moisan, gestionnaire régionale, région de Québec de la compagnie RDH pour lui parler du projet de Galeries vertes. La réception a été positive. M^{me} Moisan doit en parler aux marchands des Galeries de la Canardière pour voir leur intérêt à créer un comité à ce sujet en collaboration avec nous.

Elle était intéressée aussi par une suggestion de M^{me} Brunelle pour inciter le Jardin Mobile à avoir un comptoir de salades pour les employés des bureaux voisins qui fréquentent les Galeries de la Canardière le midi.

M^{me} Moisan nous a aussi parlé d'un projet de fresque interactive sur l'histoire du cinéma québécois pour laquelle les Galeries de la Canardière cherchent du financement. Elle aimerait nous présenter ce projet en janvier ou en février.

8.3 Circulation lourde sur Henri-Bourassa

M. Marcel Paré a envoyé précédemment aux membres du conseil d'administration le compte-rendu de la rencontre du Comité Henri-Bourassa du 17 octobre 2011. Ce document contient un projet de résolution concernant l'application de la réglementation des limites de vitesse.

M. Paré propose aux membres du conseil de quartier la résolution suivante sur ce sujet.

RÉSOLUTION 11-CA-31 **concernant la réglementation des limites de vitesse sur le boulevard Henri-Bourassa**

CONSIDÉRANT QUE la limite de vitesse établie par la Ville de Québec pour le boulevard Henri-Bourassa est de 50 km/h;

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs ne respectent pas la limite permise par la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT la quasi-absence absence de panneaux de signalisation précisant ou indiquant la limite de vitesse;

Il est demandé au Conseil d'Arrondissement :

1. *Que soient ajoutés sur Henri-Bourassa des panneaux de signalisation et ce sur chaque côté des 2 voies de circulation;*
2. *Qu'un panneau indicateur de vitesse lumineux soit installé de façon permanente à un endroit jugé approprié et que ce panneau informe les usagers de leur vitesse en temps réel;*
3. *Qu'entre la 22^e et 24^e Rue, que l'on augmente la surveillance policière tant pour le dépassement de vitesse que pour les infractions aux feux rouges.*

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré DUMENT APPUYÉE par M. Claude Pouliot, IL EST RÉSOLU de demander à l'Arrondissement La Cité-Limoilou de procéder aux améliorations demandées. Adopté.

8.4 Zone industrielle de la Canardière

M. Yvan Ouellet dépose un document intitulé : **Premier rapport d'étape-Dépôt du plan préliminaire de travail.**

Deux questions sont posées à monsieur Ouellet :

1. A-t-il eu accès aux résultats des deux marches exploratoires qui ont eu lieu dans cette zone ? Il dit qu'il y a eu accès mais qu'elles ne sont pas publiques.
2. Le mandat du comité est-il défini ? Il dit qu'il est dans le plan d'action. Aucune résolution n'est prise à la suite du dépôt du document de M. Ouellet.

8.5 L'identité visuelle

Il n'y a pas de développement dans ce dossier.

8.6 Comité immigrant

Il n'y a pas de développement dans ce dossier.

11-06-09 REPRÉSENTATION DU CONSEIL

9.1 Comité de vigilance de l'incinérateur

Ce point est remis à la prochaine rencontre.

9.2 ATI Limoilou : atelier immigration, logement, éducation

Ce point est remis à la prochaine rencontre.

9.3 TCCQ et Table des présidents des tables de quartier du Littoral

Ce point est remis à la prochaine rencontre.

9.4 Comité des grands événements

Me Denis L'Anglais, président du conseil de quartier du Vieux-Québec, Cap-Blanc, Colline parlementaire a invité certains conseils de quartier dont Maizerets à déléguer des représentants au Comité des grands événements. Mesdames France Brunelle et Francesca Désilets sont intéressées à participer à ce comité. Une résolution est prise à ce sujet.

RÉSOLUTION 11-CA-32

concernant la participation de mesdames France Brunelle et Francesca Désilets au comité des grands événements

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nicole Dufresne DUMENT APPUYÉE PAR M. Claude Pouliot, IL EST RÉSOLU de procéder à la nomination de mesdames France Brunelle et Francesca Désilets comme représentantes du conseil de quartier de Maizerets au comité des grands événements.

Adoptée.

11-06-10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Compte-tenu de l'heure, ce point est reporté à la prochaine réunion.

11-06-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. Claude Pouliot DUMENT APPUYÉ PAR M. Roberto Giguère, IL EST RÉSOLU DE lever l'assemblée à 21 h 40

Nicole Dufresne, présidente

Francesca Désilets, secrétaire